



Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.

LE SNALC CONFIRME SON PRÉAVIS DE GRÈVE POUR LE BAC ET LE DNB

► Communiqué de presse

Dans un contexte social marqué par des passages en force à répétition et l'absence totale de dialogue, où les salariés sont contraints de recourir à l'épreuve de force pour faire aboutir leurs revendications, le SNALC-FGAF confirme son préavis de grève du 15 juin au 5 juillet prochain à l'occasion des épreuves du bac et du DNB.

Face à Mme la Ministre de l'Éducation nationale qui persiste à vouloir faire appliquer sa calamiteuse réforme du collège à la prochaine rentrée malgré l'opposition de la grande majorité des professeurs, **le SNALC considère que seul ce mouvement de grève lors des examens permettra d'obtenir l'abrogation de cette réforme et l'ouverture de nouvelles négociations.**

Il invite donc tous les professeurs convoqués en lycées et en collèges pour assurer le bon déroulement des examens à faire grève les jours où ils seront convoqués pour la surveillance, l'organisation ou la correction du bac et du DNB, sans prévenir leur supérieur hiérarchique à l'avance de leur absence, afin de désorganiser au maximum le déroulement des épreuves et de mettre les chefs d'établissements, dont le principal syndicat est favorable à la réforme du collège, face à leurs responsabilités.

Le SNALC insiste sur le fait qu'en exerçant ainsi leur droit constitutionnel, les professeurs grévistes ne peuvent faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire. Seul un trentième de leur traitement pourra être retiré pour chaque jour de grève. Afin qu'ils ne soient pas financièrement trop pénalisés, il invite donc les professeurs à ne pas faire grève un vendredi et un lundi ce qui entrainerait la perte de quatre journées de salaire, le samedi et le dimanche étant alors considérés comme des jours de grève.

Enfin, le SNALC invite les familles à ne pas s'alarmer outre mesure d'un tel mouvement de grève qui ne pénalisera pas les élèves : **les copies du bac seront en effet malgré tout corrigées par les professeurs à leur domicile et celles du DNB par les IPR.**

Ce sera ainsi l'occasion pour tous les professeurs de manifester avec force leur légitime mécontentement face à la catastrophique réforme du collège, mais aussi face à l'absence d'une véritable revalorisation salariale, notamment pour les agrégés totalement exclus des prochaines négociations qui vont démarrer en juin pour décliner l'accord PPCR au sein de l'Éducation nationale.

Paris, le 23 mai 2016

Contact : François PORTZER, président du SNALC-FGAF, portzer@aol.com

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_FGAF

Indépendant ► Laïc ► Humaniste ► Progressiste ► Sans compromission